

BUDGET ANNEXE « TRANSPORTS URBAINS »

BUDGET PRIMITIF 2018

Le budget annexe des transports urbains porte cette année encore des investissements indispensables à la modernisation des transports : il s'agit en premier lieu du projet de TCSP (transport collectif en site propre), projet structurant qui permettra de dynamiser tout le réseau et pour lequel des études sont inscrites à hauteur de 0,25 M€ en 2018.

Le projet de construction du deuxième dépôt de la STCLM nécessite des crédits d'un montant de 1,1 M€ : 0,57 M€ pour l'acquisition d'un terrain, et 0,5 M€ pour des études.

Le renouvellement du matériel roulant sera poursuivi avec l'inscription de 2,5 M€ pour l'acquisition de trolleybus articulés et de véhicules handibus.

De même que des travaux de voirie liés aux transports en commun, notamment sur opération Bastide (PRU) et aménagements d'arrêts de bus et de sécurité dans le cadre de la loi sur l'accessibilité) représentent 3,6 M€.

Les dépenses d'équipement totales proposées représentent 12,1 M€.

Le produit du versement transport est attendu à hauteur de 26 M€. Cette somme permettra d'assumer l'effort d'investissement pour 2018.

Il est donc possible d'inscrire un virement à la section d'investissement de 2,3 M€.

Le budget primitif 2018 des Transports Urbains s'équilibre de la façon suivante :

	DEPENSES		RECETTES	
	Réelles	Ordre	Réelles	Ordre
FONCTIONNEMENT	23 170 400,00	5 584 820,00	28 505 430,00	249 790,00
	28 755 220,00		28 755 220,00	
INVESTISSEMENT	17 013 260,00	3 358 610,00	11 678 230,00	8 693 640,00
	20 371 870,00		20 371 870,00	
TOTAL	40 183 660,00	8 943 430,00	40 183 660,00	8 943 430,00
	49 127 090,00		49 127 090,00	

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 28 755 220,00 €

MOUVEMENTS REELS : 28 505 430,00 €

La principale source de financement de la section de fonctionnement est le produit du versement transport : le taux depuis le 1^{er} juillet 2016 est de 1.38% de la masse salariale des entreprises de plus de 11 salariés :26 360 000,00 €

Le reversement de la Dotation Générale de Décentralisation se répartit de la façon suivante :

- le Département :1 561 340,00 €
- l'Etat :119 090,00 €

Une compensation de l'Etat relative au relèvement du seuil du VT est à prévoir

pour :300 000,00 €
(seuil : entreprises de + 9 salariés passé à 11 salariés.)

La participation des familles au coût des transports scolaires s'élève à :165 000,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 249 790,00 €

Les subventions transférables reçues pour participer au financement de

différents biens s'amortissent à hauteur de :249 790,00 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 28 755 220,00 €

MOUVEMENTS REELS : 23 170 400,00 €

Les charges à caractère général (chap. 011) se répartissent comme suit :

Les marchés de transport scolaires :2 900 000,00 €

Le remboursement des charges de structure au budget général :300 000,00 €

Les travaux d'entretien et de maintenance des biens et du matériel roulant sont

estimés à :179 800,00 €

Les autres frais de gestion concernent :

- les annonces et insertions :60 000,00 €
- les taxes foncières :37 020,00 €
- les cartes grises :15 000,00 €
- les cotisations versées (Gart) :12 800,00 €
- les frais d'affranchissement et de télécommunication :10 000,00 €
- la location d'un local technique :8 400,00 €
- les acquisitions de fournitures et de petits équipements :8 100,00 €
- les formations :5 000,00 €
- Gestion parc auto et carburants :2 500,00 €
- la documentation :2 500,00 €
- les honoraires :2 100,00 €
- l'indemnité aux régisseurs :250,00 €
- les frais financiers:200,00 €
- les réceptions:200,00 €
- les taxes diverses :150,00 €

Les charges de personnel (chap. 012) représentent 931 870 € et se répartissent comme suit :

- personnel administratif :270 054,00 €
- accompagnateurs :654 332,00 €
- la subvention au COS et la participation aux tickets restaurant :7 484,00 €

Limoges Métropole restitue le versement transport (chap.014) aux entreprises qui prennent en charge les frais de déplacement et d'hébergement de leur personnel ; ce reversement constitue une atténuation de produits d'un montant de :135 000,00 €
(y compris le reversement du VT perçu à tort)

Le chapitre 65 représente 78 % des dépenses réelles de fonctionnement. Il est constitué pour l'essentiel de subventions d'exploitation versées à des organismes publics ou des personnes de droit privé :

- la STCLM reçoit :
au titre de la contribution forfaitaire :17 894 500,00 €
- les communes qui gèrent en direct le ramassage scolaire et qui ont en charge les accompagnateurs (Rilhac-Rancon et Eyjeaux) se voient rembourser leurs frais de transport :40 000,00 €
et leurs frais d'accompagnateurs :50 000,00 €
- la Région reçoit une participation pour la centrale de mobilité :11 000,00 €

Des crédits pour des charges diverses de gestion courante s'inscrivent à hauteur de :10,00 €

Les intérêts de la dette (ICNE compris) s'élèvent à :522 500,00 €
Divers frais financiers s'inscrivent à hauteur de :41 500,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 5 584 820,00 €

Les dotations aux amortissements sont de :3 295 580,00 €

L'équilibre de la section de fonctionnement permet un virement à la section d'investissement de :2 289 240,00 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 20 371 870,00 €

MOUVEMENTS REELS : 11 678 230,00 €

La section d'investissement est équilibrée par un emprunt de :6 852 330,00 €

Des subventions d'équipement sont prévues pour :427 500,00 €

Le refinancement de l'emprunt s'élève à :1 800 000,00 €

Dans le cadre du transfert de droit à déduction de la TVA, STCLM reverse à
Limoges Métropole la TVA. Pour 2018, cette recette est estimée à :2 598 400,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 8 693 640,00 €

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles
représente sur l'exercice 2018 :3 295 580,00 €

Le reversement de TVA par STCLM (transfert de droit à déduction) doit être
déduit de la valeur de l'actif du budget annexe des transports urbains par une
opération d'ordre d'investissement :2 598 400,00 €

Les apurements d'avance sur marché représentent :250 000,00 €

Le transfert des comptes 203 « frais d'études et d'insertion » sur un compte
21 « immobilisations corporelles » consiste en une recette d'ordre de :179 900,00 €

Les écritures des opérations pour compte de tiers sont estimées à :80 520,00 €

L'autofinancement en provenance de la section de fonctionnement permet
l'inscription d'une recette de :2 289 240,00 €

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 20 371 870,00 €

MOUVEMENTS REELS : 17 013 260,00 €

Le remboursement en capital de la dette s'élève à :3 123 500,00 €

Le refinancement de l'emprunt s'inscrit à hauteur de :1 800 000,00 €
(contrepartie de la recette d'investissement)

Les frais d'études sont estimés à :1 161 760,00 €

Ils concernent :

les études pour le 2^{ème} dépôt : 500 000,00 €

les études préliminaires TCSP, GNV et NPRU : 250 000,00 €

la réorganisation du réseau TC : 161 760,00 €

l'assistance à maîtrise d'ouvrage TCSP : 150 000,00 €

et la modélisation de trafic (BHNS) : 100 000,00 €

L'acquisition d'un logiciel transport représente :132 000,00 €

Les acquisitions de matériel de transport prévues pour 2018 se présentent
comme suit :

▪ 2 trolleybus articulés :2 400 000,00 €

▪ rénovation intérieure des véhicules :2 175 000,00 €

▪ acquisition de moteurs et boîtes de vitesses :300 000,00 €

- divers véhicules STCL (camion benne-grue et plateforme) :230 000,00 €
- 2 véhicules handibus :150 000,00 €
- renouvellement de billettique :50 000,00 €
- fourniture et pose de découpes pour bus :50 000,00 €

L'acquisition d'un terrain dans la zone de la « Grande Pièce », pour la construction du 2° dépôt de la STCLM, s'élève à :575 000,00 €

L'installation d'abribus, de bornes d'informations voyageurs et de sanitaires représentent :430 000,00 €

L'achat de matériel industriel (laveur de chassis) et de matériels SLT (Signalisation Lumineuse de Trafic) s'inscrit à hauteur de :195 000,00 €

L'acquisition de mobilier est estimé à :1 000,00 €

Les travaux de voirie liés aux transports en commun (notamment sur opération Bastide (PRU) et aménagements d'arrêts de bus et de sécurité dans le cadre de la loi sur l'accessibilité) représentent :3 630 000,00 €

Divers travaux, notamment des travaux d'installations de supports d'effort sont estimés à :360 000,00 €

Les avances forfaitaires sur marchés s'inscrivent à hauteur de :250 000,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 3 358 610,00 €

Ces dépenses d'ordre d'investissement sont la contrepartie :

des recettes d'ordre d'investissement concernant :

- la déduction de TVA sur l'actif :2 598 400,00 €
- apurements d'avances sur marchés :250 000,00 €
- intégration des comptes 203 :179 900,00 €

de la recette d'ordre de fonctionnement concernant l'amortissement des subventions transférables reçues :249 790,00 €

La dépense d'ordre d'investissement est la contrepartie de la recette d'ordre d'investissement : opération pour compte de tiers :80 520,00 €

Il vous est demandé :

d'adopter le budget primitif 2018 du budget annexe « Transports Urbains » dans les conditions définies ci dessus.

**BUDGET ANNEXE "TRANSPORTS URBAINS"
BUDGET PRIMITIF 2018**

**ANNEXE 1
Présentation par chapitre**

DEPENSES

Chapitre	BUDGET PRIMITIF 2017			BUDGET PRIMITIF 2018		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
SECTION D'EXPLOITATION						
011 Charges à caractère général	3 515 120,00		3 515 120,00	3 544 020,00		3 544 020,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	902 200,00		902 200,00	931 870,00		931 870,00
014 Atténuations de produits	130 000,00		130 000,00	135 000,00		135 000,00
023 Virement à la section d'investissement		3 202 500,00	3 202 500,00		2 289 240,00	2 289 240,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		3 220 680,00	3 220 680,00		3 295 580,00	3 295 580,00
65 Autres charges de gestion courante	17 083 000,00		17 083 000,00	17 995 510,00		17 995 510,00
66 Charges financières	575 000,00		575 000,00	560 000,00		560 000,00
67 Charges exceptionnelles	4 000,00		4 000,00	4 000,00		4 000,00
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	22 209 320,00	6 423 180,00	28 632 500,00	23 170 400,00	5 584 820,00	28 755 220,00
SECTION D'INVESTISSEMENT						
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		352 070,00	352 070,00		249 790,00	249 790,00
041 Opérations patrimoniales		2 634 200,00	2 634 200,00		3 108 820,00	3 108 820,00
16 Emprunts et dettes assimilées	3 004 000,00		3 004 000,00	4 923 500,00		4 923 500,00
20 Immobilisations incorporelles	1 072 000,00		1 072 000,00	1 293 760,00		1 293 760,00
21 Immobilisations corporelles	6 902 200,00		6 902 200,00	6 556 000,00		6 556 000,00
23 Immobilisations en cours	2 366 500,00		2 366 500,00	4 240 000,00		4 240 000,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	13 344 700,00	2 986 270,00	16 330 970,00	17 013 260,00	3 358 610,00	20 371 870,00
TOTAL DEPENSES	35 554 020,00	9 409 450,00	44 963 470,00	40 183 660,00	8 943 430,00	49 127 090,00

RECETTES

Chapitre	BUDGET PRIMITIF 2017			BUDGET PRIMITIF 2018		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
SECTION D'EXPLOITATION						
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		352 070,00	352 070,00		249 790,00	249 790,00
70 Produits des services	0,00		0,00	165 000,00		165 000,00
73 Impôts et taxes	26 000 000,00		26 000 000,00	26 360 000,00		26 360 000,00
74 Dotations subventions et participations	1 680 430,00		1 680 430,00	1 680 430,00		1 680 430,00
75 Autres produits de gestion courante	600 000,00		600 000,00	300 000,00		300 000,00
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	28 280 430,00	352 070,00	28 632 500,00	28 505 430,00	249 790,00	28 755 220,00
SECTION D'INVESTISSEMENT						
021 Virement de la section d'exploitation		3 202 500,00	3 202 500,00		2 289 240,00	2 289 240,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		3 220 680,00	3 220 680,00		3 295 580,00	3 295 580,00
041 Opérations patrimoniales		2 634 200,00	2 634 200,00		3 108 820,00	3 108 820,00
13 Subventions d'investissement	113 750,00		113 750,00	427 500,00		427 500,00
16 Emprunts et dettes assimilées	4 768 740,00		4 768 740,00	8 652 330,00		8 652 330,00
27 Autres immobilisations financières	2 391 100,00		2 391 100,00	2 598 400,00		2 598 400,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	7 273 590,00	9 057 380,00	16 330 970,00	11 678 230,00	8 693 640,00	20 371 870,00
TOTAL RECETTES	35 554 020,00	9 409 450,00	44 963 470,00	40 183 660,00	8 943 430,00	49 127 090,00

BUDGET ANNEXE « ASSAINISSEMENT »**BUDGET PRIMITIF 2018**

Le budget assainissement est équilibré par la « redevance assainissement » approuvée pour 2018 par le Conseil Communautaire du 21 décembre 2017. Cette redevance est harmonisée sur l'ensemble des communes de Limoges Métropole depuis le 1er janvier 2014 à l'exception des communes de Couzeix et Chaptelat en cours d'harmonisation.

Le tarif de base retenu est de 1,081 € le m³ hors hors TVA et hors taxe agence de l'eau. Il devrait permettre, grâce à une bonne maîtrise des dépenses de fonctionnement, de compenser les baisses de volumes facturés et de préserver la bonne santé financière de ce budget.

Une enveloppe globale d'investissement est prévue à hauteur de 7M€ comprenant entre autres les opérations de réhabilitation ou d'extension du réseau pour 3.9 M€, ainsi que des achats de matériel d'exploitation pour 1 M €. Le projet de modernisation et d'optimisation énergétique de la station d'épuration principale entraînera l'inscription de dépenses de maîtrise d'œuvre pour 560 000 €.

Le budget primitif 2018 s'équilibre de la façon suivante :

	DEPENSES		RECETTES	
	Réelles	Ordre	Réelles	Ordre
FONCTIONNEMENT	12 162 975,00	3 645 685,00	15 034 250,00	774 410,00
	15 808 660,00		15 808 660,00	
INVESTISSEMENT	8 891 300,00	1 181 720,00	6 020 025,00	4 052 995,00
	10 073 020,00		10 073 020,00	
TOTAL	21 054 275,00	4 827 405,00	21 054 275,00	4 827 405,00
	25 881 680,00		25 881 680,00	

Concernant l'Assainissement Collectif

	DEPENSES		RECETTES	
	Réelles	Ordre	Réelles	Ordre
FONCTIONNEMENT	11 991 975,00	3 641 685,00	14 859 250,00	774 410,00
	15 633 660,00		15 633 660,00	
INVESTISSEMENT	8 887 300,00	1 181 720,00	6 020 025,00	4 048 995,00
	10 069 020,00		10 069 020,00	
TOTAL	20 879 275,00	4 823 405,00	20 879 275,00	4 823 405,00
	25 702 680,00		25 702 680,00	

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 15 633 660,00 €

MOUVEMENTS REELS : 14 859 250,00 €

Les redevances assainissement votées pour 2018 par le Conseil Communautaire du 21 décembre 2017 constituent le principal financement.

La recette attendue s'élève à 9 680 350 € soit :

- pour Limoges Métropole :9 444 550,00 €
- pour la taxe de l'Agence de l'Eau « modernisation des réseaux de collecte » :233 500,00 €
- pour le remboursement des frais de facturation par l'Agence de l'Eau :2 300,00 €

La deuxième source de financement provient de la participations versée par le budget principal au titre des eaux pluviales. Elle s'inscrit à hauteur de :2 450 400,00 €

En matière de personnel, une recette de 1 333 500 € est procurée par divers remboursements :

- de mise à disposition :1 323 500,00 €
- sur charges de sécurité sociale et de prévoyance :10 000,00 €

Plusieurs autres participations sont prévues pour un montant de 720 000 € :

- les Participations pour le Financement de l'Assainissement Collectif (PFAC):500 000,00 €
- les frais de branchement :220 000,00 €

Les variations de stock de l'exercice sont évaluées à :495 000,00 €

La prestation de traitement des matières de vidange, les demandes de renseignements des notaires et diverses locations procurent une recette de :180 000,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 774 410,00 €

L'amortissement des subventions transférables versées pour le financement de biens amortissables procure une recette d'ordre de fonctionnement de :774 410,00 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 15 633 660,00 €

MOUVEMENTS REELS : 11 991 975,00 €

Les charges à caractère général sont estimées pour 2018 à 5 194 420 €.

Ces dépenses se répartissent comme suit :

- L'électricité, le gaz et l'eau :1 408 000,00 €
- Les coûts de prestations de services sont chiffrés à :1 150 000,00 €
 - compostage des boues : 650 000 €
 - travaux de branchements neufs : 300 000 €
 - analyses : 200 000 €,
- Les consommables et produits d'entretien (notamment pièces détachées pour 250 000 € et produits de traitement pour 250 000 €) :646 000,00 €
- Remboursement mises à disposition :621 300,00 €
- La constatation du stock initial de 2018 s'élève à495 000,00 €
- L'entretien et réparations sur biens mobiliers et immobiliers, matériels roulants, autres matériels et maintenance :422 990,00 €
- Contrats de sous-traitance générale (O.M.) :161 800,00 €
- Carburants :90 500,00 €
- Prestations de services :65 750,00 €
- Télécommunications :32 000,00 €
- Locations mobilières et immobilières :25 460,00 €
- Entretien des locaux :22 000,00 €
- Divers frais relatifs au personnel (Formation, frais de mission, analyses) :15 500,00 €
- Honoraires :11 100,00 €
- Concours divers :8 500,00 €
- Diverses taxes (foncière, d'habitation etc.) et frais financiers :7 320,00 €
- Abonnements presse :4 000,00 €
- Entretien de l'habillement :3 000,00 €
- Transports sur achats :2 500,00 €
- Frais d'affranchissement :1 000,00 €
- Frais de réception :500,00 €
- Catalogues et imprimés :200,00 €

Les charges de personnel sont évaluées pour 2018 à :5 863 050,00 €
et à 4 539 550,00 € nettes des recettes issues des mises à disposition.

Le reversement de la redevance de modernisation des réseaux de collecte aux agences de l'eau est inscrit pour :233 500,00 €

Les charges de fonctionnement comprennent également les intérêts (dont les ICNE) des emprunts transférés des communes pour :450 000,00 €

Diverses opérations financières sont inscrites pour les pertes sur créances irrécouvrables, les intérêts moratoires, les annulations de titres sur exercices antérieurs et autres charges exceptionnelles pour un montant total de251 005,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 3 641 685,00 €

Les dotations aux amortissements représentent une dépense d'ordre de fonctionnement de :3 099 780,00 €

L'équilibre de la section de fonctionnement permet un virement à la section d'investissement de :541 905,00 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 10 069 020,00 €

MOUVEMENTS REELS : 6 020 025,00 €

Un emprunt d'équilibre est prévu à hauteur de :4 849 645,00 €

Des subventions d'équipement sont prévues pour :

- les réseaux d'assainissement :610 580,00 €
- les stations d'épuration :559 800,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 4 048 995,00 €

Les amortissements représentent :3 099 780,00 €

Le transfert des comptes 203 « Frais d'études » et « Frais d'insertion » aux comptes 23 « Immobilisations en cours » nécessite une inscription de :275 410,00 €

Les apurements d'avance sur marché représentent :131 900,00 €

L'autofinancement en provenance de la section de fonctionnement permet l'inscription d'une recette de :541 905,00 €

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 10 069 020,00 €

MOUVEMENTS REELS : 8 887 300,00 €

Le remboursement en capital des emprunts transférés représente une dépense de :1 720 500,00 €

Divers travaux de réhabilitation du réseau visitable et non visitable sur la Communauté d'agglomération (aménagement de la place de la République, boulevard des Cévennes, fin de chantier CHU, boulevard des Lilas, rue du Languedoc) sur la commune de Limoges, et (secteurs Roseau à Boisseuil, poste de Gain à Isle, lotissement la Sapinière à Condat, lotissement les Farges au Vigen) sur les communes extérieures ; l'extension du réseau d'assainissement de Limoges (rue N. Froment, desserte du pont St Martial, la Font Pinot), et sur les communes extérieures (village de Greignac à Verneuil, rue du Moulin du Gué à Couzeix) sont prévus à hauteur de :3 927 000,00 €

Plusieurs études sont prévues : principalement l'étude de maîtrise d'œuvre pour la sécurisation, la modernisation et l'optimisation énergétique de la station principale de Limoges (560 000 €) et l'étude relative au diagnostic permanent du réseau d'assainissement (150 000 €), à hauteur de :1 079 800,00 €

L'acquisition de matériel d'exploitation (renouvellement d'équipements électromécaniques : sécurisation de trappes d'accès, pièces en fonte, fourniture et installation de métrologie sur le réseau d'assainissement dans le cadre du lot 2 relatif à l'étude du diagnostic permanent) représente :705 000,00 €

Les travaux pour la réhabilitation de postes de transfert des eaux usées, et de STEP (Aureil, Saint Just le Martel) s'élèvent à :643 000,00 €

Différents travaux sur des bâtiments d'exploitation (reprise des effondrements, investigations complémentaires) sont chiffrés à :476 500,00 €

Les acquisitions (matériel de transport, mobilier, matériel de bureau et informatique, matériel et outillage industriel, fibre optique) pourraient s'élever à :257 300,00 €

Des crédits relatifs à des acquisitions foncières sont prévus pour :35 700,00 €

Des immobilisations incorporelles (logiciels et droits de passage) sont inscrites pour :29 000,00 €

Sont également inscrits des frais d'insertion pour :13 500,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 1 181 720,00 €

Ces dépenses d'ordre d'investissement sont la contrepartie :

des recettes d'ordre d'investissement concernant :

- intégration des comptes 203 :275 410,00 €
- apurements d'avances sur marchés :131 900,00 €

de la recette d'ordre de fonctionnement concernant l'amortissement des subventions transférables reçues :774 410,00 €

Concernant l'Assainissement Non Collectif

	DEPENSES		RECETTES	
	Réelles	Ordre	Réelles	Ordre
FONCTIONNEMENT	171 000,00	4 000,00	175 000,00	0,00
	175 000,00		175 000,00	
INVESTISSEMENT	4 000,00	0,00	0,00	4 000,00
	4 000,00		4 000,00	
TOTAL	175 000,00	4 000,00	175 000,00	4 000,00
	179 000,00		179 000,00	

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 175 000,00 €

MOUVEMENTS REELS : 175 000,00 €

Pour 2018, une évolution des tarifs de l'assainissement non collectif a été votée en tenant compte de l'évolution de l'indice des prix à la consommation (hors tabac) prévue par la loi de finances pour 2018, soit 1 %. De plus, il est proposé de décliner plusieurs tarifs en fonction de la capacité du dispositif d'assainissement non collectif.

La redevance payée par les usagers pour le contrôle des installations nouvelles passe de 242.64 € à :

- ✓ 245,07 € par installation de moins de 20 équivalent-habitants
- ✓ 367,60 € par installation entre 20 et 50 équivalent-habitants
- ✓ 428,87 € pour plus de 50 équivalent-habitants

La redevance pour le contrôle des installations existantes passe à :

- ✓ 71,55 € par installation pour moins de 20 équivalent-habitants
- ✓ 107,32 € par installation entre 20 et 50 équivalent-habitants
- ✓ 125,21 € pour plus de 50 équivalent-habitants

Les activités de contrôle prévues en 2018 devraient porter la redevance à : 150 000,00 €

Elles sont complétées par une subvention de l'Agence de l'Eau pour : 25 000,00 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 175 000,00 €

MOUVEMENTS REELS : 171 000,00 €

Pour 2018, les charges de personnel sont évaluées à : 139 980,00 €

Les autres dépenses se répartissent comme suit :

▪ Frais de véhicules (carburants, entretien) :	9 000,00 €
▪ Divers services extérieurs :	4 000,00 €
▪ Maintenance de biens mobiliers :	2 500,00 €
▪ Frais pour le personnel (formation) :	2 000,00 €
▪ Titres annulés sur exercices antérieurs :	1 500,00 €
▪ Prestations de services (cartes accréditatives pour véhicules) :	500,00 €
▪ Catalogues et imprimés :	500,00 €
▪ Frais de télécommunications :	400,00 €
▪ Documentation :	200,00 €
▪ Abonnements presse :	150,00 €

Sont également inscrites des dépenses imprévues pour : 10 270,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 4 000,00 €

Les dotations aux amortissements représentent une dépense d'ordre d'exploitation de :970,00 €

L'équilibre de la section de fonctionnement permet l'inscription d'un virement à la section d'investissement de :3 030,00 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 4 000,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 4 000,00 €

L'amortissement des biens doit procurer une recette d'ordre d'investissement de :970,00 €

Le virement en provenance de la section de fonctionnement s'élève à :3 030,00 €

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 4 000,00 €

MOUVEMENTS REELS : 4 000,00 €

Les dépenses d'investissement concernent :

- des acquisitions de logiciels :	2 000,00 €
- du matériel informatique :	1 000,00 €
- du matériel spécifique d'exploitation :	1 000,00 €

Il vous est demandé :

d'adopter le budget primitif 2018 du budget annexe « Assainissement » dans les conditions définies ci dessus.

**BUDGET ANNEXE "ASSAINISSEMENT"
BUDGET PRIMITIF 2018**

**ANNEXE 1
Présentation par chapitre**

DEPENSES

Chapitre	BUDGET PRIMITIF 2017 POUR MÉMOIRE			BUDGET PRIMITIF 2018		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
SECTION D'EXPLOITATION						
011 Charges à caractère général	5 123 140,00		5 123 140,00	5 213 670,00		5 213 670,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	5 836 370,00		5 836 370,00	6 003 030,00		6 003 030,00
014 Atténuations de produits	228 000,00		228 000,00	233 500,00		233 500,00
022 Dépenses imprévues	0,00		0,00	10 270,00		10 270,00
023 Virement à la section d'investissement		857 010,00	857 010,00		544 935,00	544 935,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		2 809 850,00	2 809 850,00		3 100 750,00	3 100 750,00
65 Autres charges de gestion courante	170 000,00		170 000,00	170 005,00		170 005,00
66 Charges financières	455 000,00		455 000,00	450 000,00		450 000,00
67 Charges exceptionnelles	77 300,00		77 300,00	82 500,00		82 500,00
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	11 889 810,00	3 666 860,00	15 556 670,00	12 162 975,00	3 645 685,00	15 808 660,00
SECTION D'INVESTISSEMENT						
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		776 320,00	776 320,00		774 410,00	774 410,00
041 Opérations patrimoniales		352 400,00	352 400,00		407 310,00	407 310,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 479 600,00		1 479 600,00	1 720 500,00		1 720 500,00
20 Immobilisations incorporelles	315 650,00		315 650,00	1 124 300,00		1 124 300,00
21 Immobilisations corporelles	1 134 300,00		1 134 300,00	1 476 500,00		1 476 500,00
23 Immobilisations en cours	4 159 330,00		4 159 330,00	4 570 000,00		4 570 000,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	7 088 880,00	1 128 720,00	8 217 600,00	8 891 300,00	1 181 720,00	10 073 020,00
TOTAL DEPENSES	18 978 690,00	4 795 580,00	23 774 270,00	21 054 275,00	4 827 405,00	25 881 680,00

RECETTES

Chapitre	BUDGET PRIMITIF 2017 POUR MÉMOIRE			BUDGET PRIMITIF 2018		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
SECTION D'EXPLOITATION						
013 Atténuations de charge	475 000,00		475 000,00	505 000,00		505 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		776 320,00	776 320,00		774 410,00	774 410,00
70 Produits des services	14 266 350,00		14 266 350,00	14 504 250,00		14 504 250,00
74 Dotations subventions et participations	26 000,00		26 000,00	25 000,00		25 000,00
75 Autres produits de gestion courante	13 000,00		13 000,00	0,00		0,00
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	14 780 350,00	776 320,00	15 556 670,00	15 034 250,00	774 410,00	15 808 660,00
SECTION D'INVESTISSEMENT						
021 Virement de la section d'exploitation		857 010,00	857 010,00		544 935,00	544 935,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		2 809 850,00	2 809 850,00		3 100 750,00	3 100 750,00
041 Opérations patrimoniales		352 400,00	352 400,00		407 310,00	407 310,00
13 Subventions d'investissement	495 050,00		495 050,00	1 170 380,00		1 170 380,00
16 Emprunts et dettes assimilées	3 703 290,00		3 703 290,00	4 849 645,00		4 849 645,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	4 198 340,00	4 019 260,00	8 217 600,00	6 020 025,00	4 052 995,00	10 073 020,00
TOTAL RECETTES	18 978 690,00	4 795 580,00	23 774 270,00	21 054 275,00	4 827 405,00	25 881 680,00

BUDGET ANNEXE "ASSAINISSEMENT COLLECTIF"

BUDGET PRIMITIF 2018

ANNEXE 2

Présentation par chapitre

DEPENSES

Chapitre	BUDGET PRIMITIF 2017 POUR MÉMOIRE			BUDGET PRIMITIF 2018		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
SECTION D'EXPLOITATION						
011 Charges à caractère général	5 077 940,00		5 077 940,00	5 194 420,00		5 194 420,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	5 652 870,00		5 652 870,00	5 863 050,00		5 863 050,00
014 Atténuations de produits	228 000,00		228 000,00	233 500,00		233 500,00
023 Virement à la section d'investissement		856 480,00	856 480,00		541 905,00	541 905,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		2 808 230,00	2 808 230,00		3 099 780,00	3 099 780,00
65 Autres charges de gestion courante	170 000,00		170 000,00	170 005,00		170 005,00
66 Charges financières	455 000,00		455 000,00	450 000,00		450 000,00
67 Charges exceptionnelles	76 000,00		76 000,00	81 000,00		81 000,00
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	11 659 810,00	3 664 710,00	15 324 520,00	11 991 975,00	3 641 685,00	15 633 660,00
SECTION D'INVESTISSEMENT						
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		776 320,00	776 320,00		774 410,00	774 410,00
041 Opérations patrimoniales		352 400,00	352 400,00		407 310,00	407 310,00
16 Emprunts et dettes assimilées	1 479 600,00		1 479 600,00	1 720 500,00		1 720 500,00
20 Immobilisations incorporelles	313 500,00		313 500,00	1 122 300,00		1 122 300,00
21 Immobilisations corporelles	1 134 300,00		1 134 300,00	1 474 500,00		1 474 500,00
23 Immobilisations en cours	4 159 330,00		4 159 330,00	4 570 000,00		4 570 000,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	7 086 730,00	1 128 720,00	8 215 450,00	8 887 300,00	1 181 720,00	10 069 020,00
TOTAL DEPENSES	18 746 540,00	4 793 430,00	23 539 970,00	20 879 275,00	4 823 405,00	25 702 680,00

RECETTES

Chapitre	BUDGET PRIMITIF 2017 POUR MEMOIRE			BUDGET PRIMITIF 2018		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
SECTION D'EXPLOITATION						
013 Atténuations de charge	475 000,00		475 000,00	505 000,00		505 000,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		776 320,00	776 320,00		774 410,00	774 410,00
70 Produits des services	14 073 200,00		14 073 200,00	14 354 250,00		14 354 250,00
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	14 548 200,00	776 320,00	15 324 520,00	14 859 250,00	774 410,00	15 633 660,00
SECTION D'INVESTISSEMENT						
021 Virement de la section d'exploitation		856 480,00	856 480,00		541 905,00	541 905,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		2 808 230,00	2 808 230,00		3 099 780,00	3 099 780,00
041 Opérations patrimoniales		352 400,00	352 400,00		407 310,00	407 310,00
13 Subventions d'investissement	495 050,00		495 050,00	1 170 380,00		1 170 380,00
16 Emprunts et dettes assimilées	3 703 290,00		3 703 290,00	4 849 645,00		4 849 645,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	4 198 340,00	4 017 110,00	8 215 450,00	6 020 025,00	4 048 995,00	10 069 020,00
TOTAL RECETTES	18 746 540,00	4 793 430,00	23 539 970,00	20 879 275,00	4 823 405,00	25 702 680,00

BUDGET ANNEXE "ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF"
BUDGET PRIMITIF 2018

ANNEXE 3

Présentation par chapitre

DEPENSES

Chapitre	BUDGET PRIMITIF 2017 POUR MÉMOIRE			BUDGET PRIMITIF 2018		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
SECTION D'EXPLOITATION						
011 Charges à caractère général	45 200,00		45 200,00	19 250,00		19 250,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	183 500,00		183 500,00	139 980,00		139 980,00
022 Dépenses imprévues			0,00	10 270,00		10 270,00
023 Virement à la section d'investissement		530,00	530,00		3 030,00	3 030,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre section		1 620,00	1 620,00		970,00	970,00
67 Charges exceptionnelles	1 300,00		1 300,00	1 500,00		1 500,00
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	230 000,00	2 150,00	232 150,00	171 000,00	4 000,00	175 000,00
SECTION D'INVESTISSEMENT						
20 Immobilisations incorporelles	2 150,00		2 150,00	2 000,00		2 000,00
21 Immobilisations corporelles			0,00	2 000,00		2 000,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	2 150,00	0,00	2 150,00	4 000,00	0,00	4 000,00
TOTAL DEPENSES	232 150,00	2 150,00	234 300,00	175 000,00	4 000,00	179 000,00

RECETTES

Chapitre	BUDGET PRIMITIF 2017 POUR MEMOIRE			BUDGET PRIMITIF 2018		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
SECTION D'EXPLOITATION						
70 Produits des services	193 150,00		193 150,00	150 000,00		150 000,00
74 Dotations subventions et participations	26 000,00		26 000,00	25 000,00		25 000,00
75 Autres produits de gestion courante	13 000,00		13 000,00	0,00		0,00
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	232 150,00	0,00	232 150,00	175 000,00	0,00	175 000,00
SECTION D'INVESTISSEMENT						
021 Virement de la section d'exploitation		530,00	530,00		3 030,00	3 030,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre section		1 620,00	1 620,00		970,00	970,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	2 150,00	2 150,00	0,00	4 000,00	4 000,00
TOTAL RECETTES	232 150,00	2 150,00	234 300,00	175 000,00	4 000,00	179 000,00

BUDGET ANNEXE « CENTRE DE RECYCLAGE »

BUDGET PRIMITIF 2018

Le budget du centre de recyclage est équilibré par la facturation des prestations de traitement des matériaux reçus.

Les dépenses de fonctionnement sont en baisse (- 2,89 %) et se répartissent essentiellement en frais de sous-traitance pour 1 628 000 €, de personnel pour 489 630 €, de traitement des déchets verts et refus pour 354 800 €, d'entretien et de maintenance pour 202 550 €.

Les dépenses d'investissement (4 524 050 €) concernent principalement l'opération en AP/CP : « Travaux d'agrandissement et de modernisation du Centre de Recyclage ».

Le budget primitif 2018 du Centre de Recyclage s'équilibre de la façon suivante :

	DEPENSES		RECETTES	
	Réelles	Ordre	Réelles	Ordre
FONCTIONNEMENT	3 141 920,00	547 840,00	3 603 760,00	86 000,00
	3 689 760,00		3 689 760,00	
INVESTISSEMENT	4 736 150,00	770 600,00	4 274 310,00	1 232 440,00
	5 506 750,00		5 506 750,00	
TOTAL	7 878 070,00	1 318 440,00	7 878 070,00	1 318 440,00
	9 196 510,00		9 196 510,00	

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 3 689 760,00 €

MOUVEMENTS REELS : 3 603 760,00 €

Le centre de recyclage facture ses prestations sur la base de tarifs fixés annuellement pour les différents matériaux traités, tarifs adoptés lors de la séance du conseil communautaire du 21 décembre 2017. Les recettes attendues en 2018 s'élèvent à :.....3 583 760,00 €

La vente de compost devrait procurer une recette de :.....15 000,00 €

Des produits exceptionnels sont inscrits pour :.....5 000,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 86 000,00 €

L'amortissement des subventions d'équipement perçues procure une recette
d'ordre de fonctionnement de :86 000,00 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 3 689 760,00 €

MOUVEMENTS REELS : 3 141 920,00 €

La sous-traitance (BOITE A PAPIERS, VEOLIA) représente le premier
poste de dépenses en fonctionnement, pour un coût estimé à :1 628 000,00 €

Les charges de personnel représentent globalement :489 630,00 €

Les frais liés au broyage des déchets verts et à l'incinération des refus de tri
sont prévus à hauteur de :354 800,00 €

Les crédits relatifs au remboursement des intérêts d'emprunt, y compris les
ICNE s'élèvent à :15 440,00 €

Les autres charges à caractère général se répartissent comme suit

- Entretien et réparations (sur biens immobiliers, matériels roulants,
et autres matériels mobiliers) :202 550,00 €
- Autres matières et fournitures (équipements métalliques,
outillages) :121 950,00 €
- Electricité :110 000,00 €
- Frais relatifs au personnel (remboursement des charges de structure au
budget général, missions, réceptions) :75 600,00 €
- Carburants :48 250,00 €
- Diverses études et recherches; contrôle et analyse compost, labo eaux,
démarche certification audits conseils ; veille juridique) :27 500,00 €
- Charges financières (taxes, indemnité au comptable, services bancaires) :...24 750,00 €
- Divers frais de vérification, de contrôles spécifiques sont inscrits pour :.....14 200,00 €
- Eau :10 000,00 €
- Locations mobilières (chariot, nacelle ...) :6 000,00 €
- Redevances licence (logiciel E.TEM) :5 100,00 €
- Fournitures de bureau et de produits d'entretien :3 000,00 €
- Transports sur achats :2 000,00 €
- Télécommunications :1 500,00 €
- Honoraires :500,00 €
- Charges diverses de gestion courante :500,00 €
- Publications (Catalogues et imprimés) :350,00 €
- Annonces et insertions :300,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 547 840,00 €

Les dotations aux amortissements représentent une dépense d'ordre de
fonctionnement de :516 580,00 €

L'équilibre de la section de fonctionnement permet un virement à la section
d'investissement de :31 260,00 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 5 506 750,00 €

MOUVEMENTS REELS : 4 274 310,00 €

L'emprunt d'équilibre à inscrire en attente de l'affectation des résultats
2016 est de :3 774 310,00 €

Une subvention de l'Etat, relative aux travaux d'agrandissement et de
modernisation devrait procurer une recette d'investissement de :500 000,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 1 232 440,00 €

L'amortissement des biens doit procurer une recette d'ordre
d'investissement de :516 580,00 €

Les apurements d'avance sur marché représentent :500 000,00 €

Le transfert des comptes 203 « Frais d'études, de recherche et de
développement et frais d'insertion » aux comptes 21 « Immobilisations
corporelles » nécessite une inscription de184 600,00 €

L'autofinancement en provenance de la section de fonctionnement permet
l'inscription d'une recette de :31 260,00 €

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 5 506 750,00 €

MOUVEMENTS REELS : 4 736 150,00 €

Le remboursement en capital de la dette représente une dépense de :196 700,00 €

Les crédits de paiement 2018 de l'opération en AP/CP « travaux
d'agrandissement et de modernisation du Centre de Recyclage de Limoges
Métropole » sont de :4 256 000,00 €
répartis comme suit :

- 2031-frais d'études maîtrise d'œuvre : 216 000,00 €
- 2033-frais d'insertion : 4 000,00 €
- 2313-travaux de voirie : 710 000,00 €
- 2313-agrandissement et modernisation du bâtiment : 2 476 000,00 €
- 2315-agrandissement et modernisation du process de tri : 350 000,00 €
- 238-avance forfaitaire Aggrandissement et modernisation : 500 000,00 €

L'acquisition d'un terrain pour un bassin de rétention est estimée à :10 000,00 €

La pose et modification de clôture grillagée sur l'aire de stockage compost est envisagée pour :10 000,00 €

Les acquisitions de matériels industriels pour 210 000 € (chargeuse), ainsi que du matériel de transport pour 20 000 € (fourgon électrique), du mobilier, et du matériel informatique pourraient s'élever à :232 500,00 €

La réalisation d'un auvent sur le bâtiment administratif s'élève à :15 000,00 €

Des frais d'insertion et des frais d'études sont prévus pour :550,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 770 600,00 €

Le transfert à la section de fonctionnement des subventions d'investissement se traduit par une dépense d'ordre de :86 000,00 €

Les apurements des avances forfaitaires sur marché sont estimés à :500 000,00 €

La contrepartie des opérations de transfert des comptes 203 « Frais d'études, de recherche et de développement et frais d'insertion » est inscrite pour :184 600,00 €

La consignation pour garantie financière ICPE (Installations Classées pour Protection de l'Environnement est de :15 400,00 €

Il vous est demandé :

d'adopter le budget primitif 2018 du budget annexe « Centre de Recyclage » dans les conditions définies ci dessus.

BUDGET ANNEXE "CENTRE DE RECYCLAGE"
BUDGET PRIMITIF 2018

ANNEXE 1

Présentation par chapitre

DEPENSES

Chapitre	BUDGET PRIMITIF 2017			BUDGET PRIMITIF 2018		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
SECTION D'EXPLOITATION						
011 Charges à caractère général	2 660 490,00		2 660 490,00	2 631 250,00		2 631 250,00
012 Charges de personnel	560 800,00		560 800,00	489 630,00		489 630,00
023 Virement à la section d'investissement		10 850,00	10 850,00		31 260,00	31 260,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		505 010,00	505 010,00		516 580,00	516 580,00
65 Autres charges de gestion courante	5 500,00		5 500,00	5 600,00		5 600,00
66 Charges financières	19 000,00		19 000,00	15 440,00		15 440,00
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	3 245 790,00	515 860,00	3 761 650,00	3 141 920,00	547 840,00	3 689 760,00
SECTION D'INVESTISSEMENT						
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		86 000,00	86 000,00		86 000,00	86 000,00
041 Opérations patrimoniales		231 100,00	231 100,00		684 600,00	684 600,00
16 Emprunts et dettes assimilées	196 700,00		196 700,00	196 700,00		196 700,00
20 Immobilisations incorporelles	378 250,00		378 250,00	220 550,00		220 550,00
21 Immobilisations corporelles	135 000,00		135 000,00	252 500,00		252 500,00
23 Immobilisations en cours	270 000,00		270 000,00	4 051 000,00		4 051 000,00
27 Autres immobilisations financières	15 400,00		15 400,00	15 400,00		15 400,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	995 350,00	317 100,00	1 312 450,00	4 736 150,00	770 600,00	5 506 750,00
TOTAL DEPENSES	4 241 140,00	832 960,00	5 074 100,00	7 878 070,00	1 318 440,00	9 196 510,00

RECETTES

Chapitre	BUDGET PRIMITIF 2017			BUDGET PRIMITIF 2017		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL	Opérations réelles	Opérations d'ordre	TOTAL
SECTION D'EXPLOITATION						
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		86 000,00	86 000,00		86 000,00	86 000,00
70 Produits des services	3 669 650,00		3 669 650,00	3 598 760,00		3 598 760,00
77 Produits exceptionnels	6 000,00		6 000,00	5 000,00		5 000,00
TOTAL SECTION D'EXPLOITATION	3 675 650,00	86 000,00	3 761 650,00	3 603 760,00	86 000,00	3 689 760,00
SECTION D'INVESTISSEMENT						
021 Virement de la section d'exploitation		10 850,00	10 850,00		31 260,00	31 260,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections		505 010,00	505 010,00		516 580,00	516 580,00
041 Opérations patrimoniales		231 100,00	231 100,00		684 600,00	684 600,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00		30 000,00			0,00
13 Subventions d'investissement	0,00		0,00	500 000,00		500 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	535 490,00		535 490,00	3 774 310,00		3 774 310,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	565 490,00	746 960,00	1 312 450,00	4 274 310,00	1 232 440,00	5 506 750,00
TOTAL RECETTES	4 241 140,00	832 960,00	5 074 100,00	7 878 070,00	1 318 440,00	9 196 510,00

BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENTS D'ACTIVITES ECONOMIQUES »**BUDGET PRIMITIF 2018**

Les travaux d'aménagement de la zone artisanale de l'Aqueduc et de la zone agro-alimentaire de la Ribière sont terminés. Seules des inscriptions concernant les frais de bornage sont nécessaires (3 000 €).

Ce budget primitif 2018 se présente comme suit :

	DEPENSES		RECETTES	
	Réelles	Ordre	Réelles	Ordre
FONCTIONNEMENT	3 505,00	1 677 205,00	143 905,00	1 536 805,00
	1 680 710,00		1 680 710,00	
INVESTISSEMENT	606 800,00	1 610 005,00	466 400,00	1 750 405,00
	2 216 805,00		2 216 805,00	
TOTAL	610 305,00	3 287 210,00	610 305,00	3 287 210,00
	3 897 515,00		3 897 515,00	

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 680 710,00 €

MOUVEMENTS REELS : 143 905,00 €

Des cessions pourraient se réaliser à hauteur de : 143 905,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 1 536 805,00 €

Cette recette d'ordre de fonctionnement constate le stock final au 31/12/2018 (stock initial au 01/01/2018 auquel s'ajoutent les inscriptions budgétaires 2018) des deux lotissements d'activités économiques :

- La Ribière : 917 470,00 €
- L'Aqueduc à Peyrilhac : 618 835,00 €

Les intérêts d'emprunt sont intégrés au coût de production des projets d'aménagement des zones d'activités. Le transfert de cette charge financière s'élève à : 500,00 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 680 710,00 €

MOUVEMENTS REELS : 3 505,00 €

Les travaux d'aménagement des zones d'activité sont terminés ; toutefois des frais de bornage sont estimés à : 3 000,00 €

Les intérêts d'emprunt représentent : 500,00 €

Une régularisation de TVA pourrait être nécessaire : 5,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 1 677 205,00 €

Le stock initial au 01/01/2018 de terrains aménagés se répartit comme suit :

- La Ribière : 914 970,00 €

- L'Aqueduc à Peyrilhac : 617 830,00 €

Les cessions sont « déstockées » à hauteur de : 143 905,00 €

La contrepartie de la recette d'ordre de fonctionnement intégrant les frais financiers au coût de production est une dépense d'ordre de fonctionnement du même montant : 500,00 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 2 216 805,00 €

MOUVEMENTS REELS : 466 400,00 €

Une inscription d'emprunt est prévue pour des opérations de tirage sur ligne de trésorerie : 466 400,00 €
(contrepartie en dépense d'investissement)

MOUVEMENTS D'ORDRE : 1 750 405,00 €

Ces recettes d'ordre concernent :

- l'écriture de reprise du stock initial de terrains aménagés : 1 532 800,00 €

- l'écriture de déstockage des cessions : 143 905,00 €

- l'utilisation de l'opération de tirage sur ligne de trésorerie : 73 700,00 €

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 2 216 805,00 €

MOUVEMENTS REELS : 606 800,00 €

L'inscription d'un emprunt au titre des opérations de tirage sur ligne de trésorerie est de : 540 100,00 €

L'annuité en capital de l'emprunt est de : 66 700,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 1 610 005,00 €

Ces dépenses d'ordre d'investissement constatent :

- le stock final des deux lotissements d'activité : 1 536 305,00 €
- les opérations de tirage sur ligne de trésorerie 73 700,00 €

Il vous est demandé :

d'adopter le budget primitif 2018 du budget annexe « Lotissements d'activités économiques » dans les conditions définies ci dessus.

BUDGET ANNEXE "LOTISSEMENTS D'ACTIVITES ECONOMIQUES"

BUDGET PRIMITIF 2018

ANNEXE 1

BALANCE PAR CHAPITRE

DEPENSES

Chapitre	BUDGET PRIMITIF 2017 POUR MÉMOIRE			BUDGET PRIMITIF 2018		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
FONCTIONNEMENT						
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 928 670,00	1 928 670,00		1 676 705,00	1 676 705,00
043- Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct		1 000,00	1 000,00		500,00	500,00
011- Charges de gestion générale	12 500,00		12 500,00	3 000,00		3 000,00
65- Autres charges gestion courante			-	5,00		5,00
66- Charges financières	1 000,00		1 000,00	500,00		500,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	13 500,00	1 929 670,00	1 943 170,00	3 505,00	1 677 205,00	1 680 710,00
INVESTISSEMENT						
020 - Dépenses imprévues	34 610,00		34 610,00			-
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 552 750,00	1 552 750,00		1 536 305,00	1 536 305,00
041- Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'inv		68 200,00	68 200,00		73 700,00	73 700,00
16- Emprunts et dettes assimilées	881 410,00		881 410,00	606 800,00		606 800,00
			-			
TOTAL INVESTISSEMENT	916 020,00	1 620 950,00	2 536 970,00	606 800,00	1 610 005,00	2 216 805,00
TOTAL DEPENSES	929 520,00	3 550 620,00	4 480 140,00	610 305,00	3 287 210,00	3 897 515,00

RECETTES

Chapitre	BUDGET PRIMITIF 2017 POUR MÉMOIRE			BUDGET PRIMITIF 2018		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
FONCTIONNEMENT						
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 552 750,00	1 552 750,00		1 536 305,00	1 536 305,00
043- Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct		1 000,00	1 000,00		500,00	500,00
70 - Produits des services du domaine	389 420,00		389 420,00	143 905,00		143 905,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	389 420,00	1 553 750,00	1 943 170,00	143 905,00	1 536 805,00	1 680 710,00
INVESTISSEMENT						
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 928 670,00	1 928 670,00		1 676 705,00	1 676 705,00
041- Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'inv		68 200,00	68 200,00		73 700,00	73 700,00
16- Emprunts et dettes assimilées	540 100,00		540 100,00	466 400,00		466 400,00
TOTAL INVESTISSEMENT	540 100,00	1 996 870,00	2 536 970,00	466 400,00	1 750 405,00	2 216 805,00
TOTAL RECETTES	929 520,00	3 550 620,00	4 480 140,00	610 305,00	3 287 210,00	3 897 515,00

BUDGET ANNEXE « LA GRANDE PIECE »

BUDGET PRIMITIF 2018

Les travaux d'aménagement du « Parc d'activités de la Grande Pièce » se poursuivent à hauteur de 1 M€.

Le budget primitif 2018 se présente comme suit :

	DEPENSES		RECETTES	
	Réelles	Ordre	Réelles	Ordre
FONCTIONNEMENT	1 043 005,00	6 298 380,00	993 400,00	6 347 985,00
	7 341 385,00		7 341 385,00	
INVESTISSEMENT	0,00	6 322 985,00	49 605,00	6 273 380,00
	6 322 985,00		6 322 985,00	
TOTAL	1 043 005,00	12 621 365,00	1 043 005,00	12 621 365,00
	13 664 370,00		13 664 370,00	

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 7 341 385,00 €

MOUVEMENTS REELS : 993 400,00 €

Deux cessions sont à venir concernant :

- Le budget annexe des transports pour la construction d'un dépôt : 575 000,00 €
- la société Produit de Revêtement du Bâtiment (PRB) : 301 400,00 €

Dans le cadre du Contrat de Redynamisation du Site de Défense de Limoges (CRDS), l'Etat participe aux travaux de viabilisation des parcelles à hauteur de : 117 000,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 6 347 985,00 €

Le stock final doit être constaté au 31 décembre 2018 : il reprend le stock initial au 1^{er} janvier auquel s'ajoutent les inscriptions budgétaires de 2018 : 6 322 985,00 €

Les intérêts de la dette sont des frais financiers qui doivent être incorporés au coût de production par le crédit du compte 796 « transfert de charges financières » : 25 000,00 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 7 341 385,00 €

MOUVEMENTS REELS : 1 043 005,00 €

Les travaux d'aménagement des parcelles sont estimés à : 1 000 000,00 €

Les intérêts de la dette représentent : 25 000,00 €

Des frais d'honoraires, des études, des frais de bornage ..., s'inscrivent à hauteur de : 13 000,00 €

Des frais de commission et de régularisations TVA sont estimés à : : 5 005,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 6 298 380,00 €

Le stock initial au 1^{er} janvier 2018 est de : 5 279 980,00 €

Le stock des « terrains à aménager » est diminué du produit de la subvention et des ventes de parcelles : 993 400,00 €

La contrepartie de la recette d'ordre de fonctionnement des frais financiers incorporés au coût de production est d'une dépense d'ordre de fonctionnement du même montant : 25 000,00 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 6 322 985,00 €

MOUVEMENTS REELS : 49 605,00 €

Une inscription d'emprunt est nécessaire pour équilibrer le budget : 49 605,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 6 273 380,00 €

Cette recette d'ordre d'investissement est la contrepartie de la dépense d'ordre de fonctionnement concernant :

- la constatation du stock initial : 5 279 980,00 €

- le déstockage de la subvention et des ventes de parcelle : 993 400,00 €

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 6 322 985,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 6 322 985,00 €

Cette dépense d'ordre d'investissement constate le stock final au 31 décembre 2018 : 6 322 985,00 €
Il vous est demandé :

d'adopter le budget primitif 2018 du budget annexe « Parc d'activités de la Grande Pièce » dans les conditions définies ci dessus.

BUDGET ANNEXE "PARC ACTIVITES DE LA GRANDE PIECE"

BUDGET PRIMITIF 2017

ANNEXE 1

BALANCE PAR CHAPITRE

DEPENSES

Chapitre	BUDGET PRIMITIF 2016 POUR MÉMOIRE			BUDGET PRIMITIF 2017		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
<u>FONCTIONNEMENT</u>						
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections		6 590 900,00	6 590 900,00		5 462 600,00	5 462 600,00
043- Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct		60 000,00	60 000,00		59 500,00	59 500,00
011- Charges de gestion générale	1 712 000,00		1 712 000,00	1 331 500,00		1 331 500,00
65- Autres charges gestion courante			-			-
66- Charges financières	60 000,00		60 000,00	59 500,00		59 500,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 772 000,00	6 650 900,00	8 422 900,00	1 391 000,00	5 522 100,00	6 913 100,00
<u>INVESTISSEMENT</u>						
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections		7 406 100,00	7 406 100,00		6 676 100,00	6 676 100,00
16- Emprunts et dettes assimilées			-	4 500 000,00		4 500 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT	-	7 406 100,00	7 406 100,00	4 500 000,00	6 676 100,00	11 176 100,00
TOTAL DEPENSES	1 772 000,00	14 057 000,00	15 829 000,00	5 891 000,00	12 198 200,00	18 089 200,00

RECETTES

Chapitre	BUDGET PRIMITIF 2016 POUR MÉMOIRE			BUDGET PRIMITIF 2017		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
<u>FONCTIONNEMENT</u>						
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections		7 406 100,00	7 406 100,00		6 676 100,00	6 676 100,00
043- Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct		60 000,00	60 000,00		59 500,00	59 500,00
70 - Produits des services du domaine	236 800,00		236 800,00	52 500,00		52 500,00
74 - Dotations subventions	720 000,00		720 000,00	125 000,00		125 000,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	956 800,00	7 466 100,00	8 422 900,00	177 500,00	6 735 600,00	6 913 100,00
<u>INVESTISSEMENT</u>						
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections		6 590 900,00	6 590 900,00		5 462 600,00	5 462 600,00
16- Emprunts et dettes assimilées	815 200,00		815 200,00	5 713 500,00		5 713 500,00
TOTAL INVESTISSEMENT	815 200,00	6 590 900,00	7 406 100,00	5 713 500,00	5 462 600,00	11 176 100,00
TOTAL RECETTES	1 772 000,00	14 057 000,00	15 829 000,00	5 891 000,00	12 198 200,00	18 089 200,00

BUDGET ANNEXE « OCEALIM »

BUDGET PRIMITIF 2018

Les travaux se poursuivent sur le parc d'activités OCEALIM, pour terminer d'aménager la tranche 1.

Le budget primitif 2018 se présente comme suit :

	DEPENSES		RECETTES	
	Réelles	Ordre	Réelles	Ordre
FONCTIONNEMENT	482 705,00	1 882 600,00	0,00	2 365 305,00
	2 365 305,00		2 365 305,00	
INVESTISSEMENT	112 000,00	2 354 105,00	594 705,00	1 871 400,00
	2 466 105,00		2 466 105,00	
TOTAL	594 705,00	4 236 705,00	594 705,00	4 236 705,00
	4 831 410,00		4 831 410,00	

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 365 305,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 2 365 305,00 €

Cette recette d'ordre de fonctionnement constate le stock final au 31 décembre 2018 : il reprend le stock initial au 1^{er} janvier auquel s'ajoutent les inscriptions budgétaires de 2018 : 2 354 105,00 €

Les intérêts d'emprunt sont intégrés au coût de production des projets d'aménagement de la zone d'activités. Le transfert de cette charge financière s'élève à : 11 200,00 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 365 305,00 €

MOUVEMENTS REELS : 482 705,00 €

Les travaux d'aménagement et les frais de bornage des parcelles sont estimés à : 471 500,00 €

Les intérêts d'emprunt et les régularisations de TVA représentent : 11 205,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 1 882 600,00 €

Le stock initial au 1^{er} janvier 2018 est de : 1 871 400,00 €

La contrepartie de la recette d'ordre de fonctionnement intégrant les frais financiers au coût de production est une dépense d'ordre de fonctionnement du même montant : 11 200,00 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 2 466 105,00 €

MOUVEMENTS REELS : 594 705,00 €

Une inscription d'emprunt est nécessaire pour équilibrer le budget : 594 705,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 1 871 400,00 €

Cette recette d'ordre d'investissement est la contrepartie de la dépense d'ordre de fonctionnement constatant le stock initial : 1 871 400,00 €

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 2 466 105,00 €

MOUVEMENTS REELS : 112 000,00 €

L'annuité en capital de l'emprunt est de : 112 000,00 €

MOUVEMENTS D'ORDRE : 2 354 105,00 €

Cette dépense d'ordre d'investissement constate le stock final au 31 décembre 2018 : 2 354 105,00 €

Il vous est demandé :

d'adopter le budget primitif 2018 du budget annexe « Océalim » dans les conditions définies ci dessus.

BUDGET ANNEXE OCEALIM

BUDGET PRIMITIF 2018

ANNEXE 1

BALANCE PAR CHAPITRE

DEPENSES

Chapitre	BUDGET PRIMITIF 2017 POUR MÉMOIRE			BUDGET PRIMITIF 2018		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
<u>FONCTIONNEMENT</u>						
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 200 100,00	1 200 100,00		1 871 400,00	1 871 400,00
043- Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct		12 600,00	12 600,00		11 200,00	11 200,00
011- Charges de gestion générale	1 149 000,00		1 149 000,00	471 500,00		471 500,00
65 - Autres charges de gestion courante				5,00		5,00
66- Charges financières	12 600,00		12 600,00	11 200,00		11 200,00
TOTAL FONCTIONNEMENT	1 161 600,00	1 212 700,00	2 374 300,00	482 705,00	1 882 600,00	2 365 305,00
<u>INVESTISSEMENT</u>						
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections		2 324 700,00	2 324 700,00		2 354 105,00	2 354 105,00
16- Emprunts et dettes assimilées	112 000,00		112 000,00	112 000,00		112 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT	112 000,00	2 324 700,00	2 436 700,00	112 000,00	2 354 105,00	2 466 105,00
TOTAL DEPENSES	1 273 600,00	3 537 400,00	4 811 000,00	594 705,00	4 236 705,00	4 831 410,00

RECETTES

Chapitre	BUDGET PRIMITIF 2017 POUR MÉMOIRE			BUDGET PRIMITIF 2018		
	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total	Opérations réelles	Opérations d'ordre	Total
<u>FONCTIONNEMENT</u>						
042- Opérations d'ordre de transfert entre sections		2 324 700,00	2 324 700,00		2 354 105,00	2 354 105,00
043- Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonct		12 600,00	12 600,00		11 200,00	11 200,00
70 - Produits des services du domaine	37 000,00		37 000,00			-
TOTAL FONCTIONNEMENT	37 000,00	2 337 300,00	2 374 300,00	-	2 365 305,00	2 365 305,00
<u>INVESTISSEMENT</u>						
040- Opérations d'ordre de transfert entre sections		1 200 100,00	1 200 100,00		1 871 400,00	1 871 400,00
16- Emprunts et dettes assimilées	1 236 600,00		1 236 600,00	594 705,00		594 705,00
TOTAL INVESTISSEMENT	1 236 600,00	1 200 100,00	2 436 700,00	594 705,00	1 871 400,00	2 466 105,00
TOTAL RECETTES	1 273 600,00	3 537 400,00	4 811 000,00	594 705,00	4 236 705,00	4 831 410,00

BUDGET ANNEXE « Atelier-Relais APAJH 87 Verneuil »

BUDGET PRIMITIF 2018

En application de la loi NOTRe et au titre de sa compétence en matière de développement économique, Limoges Métropole a repris au 1^{er} janvier 2017 la gestion de l'atelier-relais situé sur la commune de Verneuil sur Vienne, qui exerce une activité de blanchisserie.

Cet atelier-relais est occupé par l'association l'Atelier Protégé APAJH 87 dans le cadre d'un contrat crédit-bail : le Preneur (l'association) règle au Bailleur (Limoges Métropole) un loyer de base qui couvre la charge des prêts souscrits (intérêts – capital) par le bailleur pour financer l'opération (acquisition terrain – construction du bâtiment).

Ce budget primitif se présente comme suit :

	DEPENSES		RECETTES	
	Réelles	Ordre	Réelles	Ordre
FONCTIONNEMENT	5 848,00	0,00	5 848,00	0,00
	5 848,00		5 848,00	
INVESTISSEMENT	11 500,00	23 090,00	11 500,00	23 090,00
	34 590,00		34 590,00	
TOTAL	17 348,00	23 090,00	17 348,00	23 090,00
	40 438,00		40 438,00	

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 5 848,00 €

EN MOUVEMENTS REELS : 5 848,00 €

Le contrat de crédit-bail prévoit :

- le preneur verse un loyer qui couvre la part « intérêts » de l'emprunt souscrit par le bailleur : 3 800,00 €
- le remboursement par le preneur de la taxe foncière acquittée par le bailleur : 400,00 €

La section de fonctionnement de ce budget annexe est équilibrée par une subvention du budget principal de Limoges Métropole : 1 648,00 €

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 5 848,00 €

EN MOUVEMENTS REELS : 5 848,00 €

Les crédits de fonctionnement concernent :

-	l
es intérêts d'emprunt :	3 800,00 €
-	l
a taxe d'aménagement et redevance archéologique :	1 643,00 €
-	l
a taxe foncière :	400,00 €
-	d
es frais divers (régularisations de TVA ...) :	5,00 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 34 590,00 €

EN MOUVEMENTS REELS : 11 500,00 €

Le contrat de crédit-bail prévoit que le preneur verse un loyer qui couvre
la part «capital » de l'emprunt souscrit par le bailleur : 11 500,00 €

EN MOUVEMENTS D'ORDRE : 23 090,00 €

Ecriture comptable d'intégration des comptes 203 : 23 090,00 €

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 34 590,00 €

EN MOUVEMENTS REELS : 11 500,00 €

Le remboursement du capital de la dette est de : 11 500,00 €

EN MOUVEMENTS D'ORDRE : 23 090,00 €

Contrepartie de la recette d'investissement concernant l'écriture
comptable d'intégration des comptes 203 : 23 090,00 €

Il vous est demandé :

D'adopter le budget primitif 2018 du budget annexe « Atelier-relais APAJH 87 Verneuil ».

